COMMUNE DE FLÉRON

# URBANISME
# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

**Nos références :** PU/2022/077A - 20220523

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SCRL LE FOYER DE LA RÉGION DE FLÉRON, dont les bureaux se situent Rue François Lapierre 18 à 4620 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue François Lapierre 18 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section A n° 452 K 2, 452 L 2, 452 H 2.

Le projet consiste en **la rénovation et l'extension du siège social du Foyer de la Région de Fléron** et présente les caractéristiques suivantes :
**( P.S.:** zone d'habitat**; G.C.U.:** Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain**; S.D.C.:** I.B.1 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat, Haie et arbre remarquable) **et s'écarte du G.C.U pour :**
1) Profondeur totale de bâtisse non conforme (28m10 > à 15m maximum),
2) Hauteur de l'extension non conforme (> à 90% de la hauteur sous gouttière du volume principal),
3) Matériaux et teinte de parements non conformes (bardages en aluminium (nervuré ou lissé) de ton brun champagne).

Le dossier peut être consulté, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 01/06/2022 au 16/06/2022 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete_urbanisme@fleron.be**

Fléron, le 25 MAI 2022

Par délégation de la Directrice générale,
l'attachée Architecte,

S. GURDAL

Adm. Com. de FLÉRON — Liège

Le Bourgmestre,

T. ANCION